

FPG Sélect d'obligations Manuvie

FPG SÉLECT

SuccessionPlus · Performances au 31 juillet 2025 · Actifs au 30 juin 2025

CROISSANCE DE 10 000\$ *



APERÇU

Date de création : 18 octobre 2010

Répartition des actifs : Revenu fixe canadien

Actif net : 83,6 \$ millions

Profil de risque : Faible



Statut du fonds : VES *

Frais de gestion : 1,62 %

Ratio des frais de gestion¹ : 2,11 %

Taux de frais du fonds* : 0,25 %

FONDS SOUS-JACENT

Nom : Fonds obligations Manuvie

Gestionnaire de fonds sous-jacent :

Gestion de placements Manuvie limitée

Équipe de Gestion : Roshan Thiru, Sivan Nair,

Altat Nanji

CODES DE FONDS

Options de vente	Code de fonds	Statut du fonds
FE	MGF8808	VES
FS	MGF8908	VES
FM	MGF9008	VES

OBJECTIF DE PLACEMENT DU FONDS

Le Fonds vise à obtenir le plus haut niveau de revenu compatible avec la préservation du capital et une certaine plus-value en investissant principalement dans des obligations et des débetures d'échéances diverses émises ou garanties par les gouvernements ou des sociétés fédéraux, provinciaux ou municipaux.

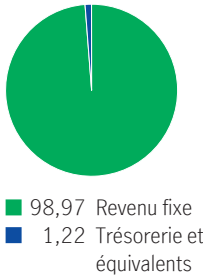
RENDEMENT ANNUEL ** %

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
-0,09	0,92	-0,91	5,40	7,55	-4,00	-12,53	5,29	3,42

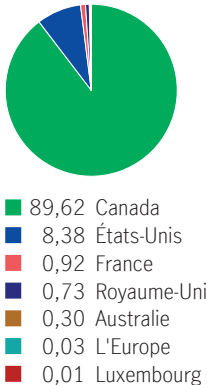
RENDEMENTS COMPOSÉS ** %

1 mois	3 mois	6 mois	AAJ	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Créat.
-0,68	-0,59	-1,04	-0,01	1,73	1,63	-1,90	0,21	1,01

RÉPARTITION DES ACTIFS %



RÉP. GÉOGRAPHIQUE %



RÉPARTITION - TITRES À REVENU FIXE %

Provinciales canadiennes	21,80
Sociétés canadiennes	20,78
Prêts banc. à taux variable	16,05
Gouvernementales can.	13,01
Canadiennes qualité sup.	12,42
Gouvernementales amér.	3,59
Américaines de qualité supérieure	2,49
Municipales canadiennes	2,18
L'Agence canadienne	1,67
Titres adossés à des actifs canadiennes	1,49

LES 10 PRINCIPAUX ACTIFS %

Gouv. du Canada, 2,5 %, 2032-12-01	4,21
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2030-03-01	2,54
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,22
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2030-04-30	1,32
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2032-06-02	1,22
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1,17
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,55 %, 2032-09-15	0,90
Billet du Trésor des États-Unis, 4,13 %, 2035-05-15	0,85
Province de l'Ontario, 2,55 %, 2052-12-02	0,85
Province de l'Alberta, 2,95 %, 2052-06-01	0,84

Source pour toutes les données: Transmission Media, au 31 juillet 2025. ±À titre indicatif seulement. * Ouvert aux virements entrants seulement ¹ Le RFG est estimé pour l'année courante. ² Le taux des frais du fonds est utilisé afin de calculer le frais de la série applicable et dépend de la volatilité du fond. Le tout tel que décrit dans la Notice explicative et Contrat correspondant. Les frais de la série sont en surplus du RFG. ** Des frais supplémentaires s'appliquent aux options de garantie RevenuPlus et SuccessionPlus et sont payés sur une base annuelle à même le contrat. Ces frais ne sont pas reflétés dans la performance.

Toute somme attribuée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Rendement après déduction du RFG. Le rendement antérieur n'indique pas un rendement futur. Le diagramme Croissance de 10 000 \$ est présenté uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter la valeur future du fonds distinct. Pour plus d'informations concernant les garanties, les frais et les dépenses qui peuvent s'appliquer aux fonds distincts, veuillez-vous reporter au dossier d'information 'Faits concernant le contrat et le fonds' (Contract and Fund Facts) du fonds distinct. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émettrice des contrats de fonds distincts Manuvie et est garante de leurs dispositions de garantie. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.